



ARBITRAGE

CLASSEMENT

Marc LOUVEL & Nathalie TRANQUART

Bilan de la saison sportive 2024

ARBITRAGE

Les formations

- ✓ Les formations A2 – JAE2 – JAT2 – JAP2

A2 : 9 candidats reçus à l'examen ;

JAE2 : 3 candidats reçus à l'examen ;

JAT2 : 17 candidats reçus à l'examen ;

JAP2 : 4 candidats reçus à l'examen.

Merci à toute l'équipe de formateurs et arbitres ayant contribué à la bonne réalisation de ces formations.

- ✓ Les stages nationaux

2 officiels normands ont suivi des stages nationaux : 1 au stage JAE3 et 1 au stage JAT3.

Les résultats ne sont pas encore connus. Le stage final pour chaque qualification s'étant déroulé fin octobre.

Les officiels normands

Les listes des officiels actifs de niveau 2 (arbitres et juges-arbitres de tournois, de rencontres par équipes, padel) ont été mises à jour durant l'année.



Les compétitions

✓ Tennis

Les arbitres et juges-arbitres ont été sollicités sur les différents championnats individuels et par équipes de la Ligue, le Master'U, et par le championnat de France Tennis Fauteuil.

Les arbitres normands ont également pu officier sur les épreuves internationales ayant eu lieu sur le territoire Normand : Le Neubourg, Rouen, Equeurdreville pour le circuit féminin, et Cherbourg, Deauville pour le circuit masculin.

Ils ont également participé sur le territoire national en tant que juge de ligne, lors de l'ATP 1000 de Paris (1 arbitre), du tournoi de Roland Garros (7 arbitres et 1 membre du staff), ainsi que sur les Jeux Olympiques (1 arbitre) et Paralympiques (6 arbitres) de Paris 2024.

Deux JAT3 ont été sollicités pour organiser les championnats de France 11/12 ans et une étape de la Summer Beach Tennis Tour à Dinard.



Officiels sélectionnés lors de Roland Garros 2024



Jean-Pierre Puisney (à droite) a été mis à l'honneur pour son dernier Roland Garros. Félicitations pour tout ton travail réalisé lors des différentes éditions de ce tournoi du Grand Chelem.

✓ Padel

Lors du P2000 du PadelShot de Mondeville, une équipe de Normands (un juge-arbitre adjoint et 4 superviseurs) ont aidé le JAP3 au bon déroulement du tournoi.

Déploiement MOJA (Mon Outil Juge-Arbitre) en remplacement de l'AEI

Les référents pour la Ligue sont :

Calvados : Nathalie TRANQUART

Eure : Paul MOTYL

Manche : Christine CHEVEREAU

Orne : Geoffroy PREEL

Seine-Maritime : Eric BROUSSIN

Ligue de Normandie de Tennis
Boulevard Charles V – BP 40089 – 14603 Honfleur cedex
Tél : +33 (0) 2 31 14 48 90 – ligue.normandie@fft.fr – www.ligue.fft.fr/normandie

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

Invitations par le Conseil Régional de Normandie

4 jeunes arbitres (entre 18 et 25 ans) ont été invités par le Conseil Régional pour assister aux ½ finales de Handball féminin lors des jeux Olympiques de Paris 2024.

Remerciements

- ✓ à l'ensemble des officiels, arbitres et juges-arbitres, qui contribuent à la bonne tenue des compétitions en Normandie ;
- ✓ aux membres de la Commission ;
- ✓ aux formateurs d'arbitres et de juge-arbitres ;
- ✓ à Corinne Guilbert, salariée de la Ligue, qui accompagne la Commission tout au long de l'année, avec sa disponibilité et sa gentillesse.



CLASSEMENT

Au cours de la saison 2024, la commission Classement de la Ligue de Normandie a procédé à l’instruction et à la validation de demandes de reclassement de joueurs, de niveau présumé et de blocage pour raison de maternité.

Le nouveau mode de classement a été mis en place depuis maintenant deux ans :

- mode de calcul unique donc plus simple ;
- période de prise en compte des résultats des 12 derniers mois ;
- sortie du classement le premier mardi de chaque mois ;
- prise en compte du classement au jour du match.

Le classement

Toutes les informations liées au classement sont désormais accessibles en bas de la page sur le site internet Ten’Up.

Le statut ND

Le statut ND (non déterminé) concerne les joueurs n’ayant pas disputé **de match de simple au cours des 5 années sportives précédentes, et ayant déjà été classé au minimum 30/2.**

Le joueur concerné par un statut ND est informé par mail lors de la validation de sa licence.

S’il souhaite reprendre la compétition, **il doit faire une demande de reclassement auprès, du Délégué Classement de son Comité**, avant toute inscription (tournoi, championnat individuel, ou par équipes, matches libres).

Descente amortie

La descente « amortie » concerne tout joueur (licencié ou non à la FFT), quel que soit son classement qui n’a disputé aucun match de simple sur plusieurs années sportives (voir ci-dessous).

Voici les conséquences concernant le palmarès des joueurs :

- 1ère année sportive sans match de simple
=> descente d’un échelon en début de 2ème année.
- 2ème année sportive sans match de simple
=> descente d’un second échelon en début de 3ème année.
- 3ème année sportive sans match de simple
=> maintien de l’échelon en début de 4ème année.
- 4ème année sportive sans match de simple
=> maintien de l’échelon en début de 5ème année.
- 5ème année sportive sans match de simple
=> « ND » en début de 6ème année et descente d’un échelon.

Demande de reclassement en ligne

Principe :

- le joueur peut faire une demande de reclassement sur son compte Ten'Up ;
- le club peut faire une demande de reclassement sur ADOC pour un joueur ;
- demande de reclassement pour reprise de compétition, pour un niveau de jeu, assimilation, niveau présumé.

Important : un joueur ne peut pas être reclassé au-dessus de son meilleur classement jamais obtenu.

Remerciements

- ✓ aux membres de la Commission ;
- ✓ à Sylvie Durin, salariée de la Ligue, qui accompagne la Commission tout au long de l'année avec sérieux et efficacité.

